



SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81- 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

A Guéret, le vendredi 2 juin 2017

A Monsieur le Secrétaire Général

objet : Réforme des rythmes scolaires, demande de consultation départementale

Monsieur le Secrétaire Général,

Vous n'êtes pas sans savoir qu'un projet de décret modifiant les possibilités d'organisation des rythmes scolaires va être discuté le 8 juin au Conseil Supérieur de l'Education.

En Creuse, dans les écoles, dans les mairies, dans les communautés de communes, les enseignants et les élus se saisissent de la question, s'interrogent. Les parents d'élèves questionnent les enseignants.

De nombreux conseils d'écoles vont se tenir et la question des rythmes scolaires est inscrite aux ordres du jour.

Le résultat de l'enquête menée par le SNUipp-FSU 23 est sans appel : 93% des personnels ayant répondu sont pour un passage à 4 jours. La demande parentale pour un passage à 4 jours est également très forte. Les communes et EPCI sont en attente d'un positionnement pour pouvoir organiser ou non le périscolaire pour l'année scolaire à venir.

Il est temps de répondre à ces attentes et questionnements locaux et de mettre en place une politique de gestion cohérente au niveau départemental notamment pour réagir rapidement suite à la publication du décret et éviter les difficultés rencontrées lors de la dernière modification des rythmes scolaires.

Pour cela, nous souhaiterions que soit organisée une consultation départementale à destination des personnels de l'Education Nationale du premier degré afin d'harmoniser, avec les acteurs de terrain, l'organisation des rythmes scolaires. Nous pensons également qu'une réunion du CDEN sur la question des rythmes scolaires ne peut être évitée afin de réunir tous les acteurs de la vie éducative du département.

Il est bien évident que nous nous tenons à votre disposition pour la réalisation d'un questionnaire ou la synthèse des retours. De plus nous sollicitons une audience afin de débattre de cette question.

Certains de notre attachement partagé à un Service Public d'Education de qualité et de proximité pour garantir la réussite de tous les élèves sur tout le territoire, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, nos sincères salutations.

Les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU23

Julien COLOMBEAU

Fanny TISSANDIER